



Enfin les travaux de réfection de voirie suite aux dégâts provoqués par les intempéries d'août et septembre 2015 (quand même) vont pouvoir être réalisés. Les aides allouées par le Conseil Départemental, la Région, l'Etat et la réserve parlementaire de notre député ont été fixées pour notre commune à un niveau qui va nous permettre d'engager ces dépenses en laissant toutefois à notre charge la part de T.V.A. et les frais d'ouverture d'une ligne de trésorerie nécessaire pour faire l'avance de fonds (les subventions n'étant débloquées que sur facture acquittée).

On peut donc s'attendre à quelques perturbations sur la commune dues à ces chantiers importants.

Notre espoir est que tout soit achevé avant l'été ...

Autres travaux qui vont démarrer sous peu, ceux qui sont destinés à équiper notre commune de la fibre optique, technologie qui va considérablement améliorer le quotidien des internautes.

Une étude est également en cours pour assurer la couverture de téléphonie mobile qui laisse beaucoup à désirer sur notre village.

La réfection de notre système d'assainissement est, si j'ose dire, « dans les tuyaux ».

Autre dossier en cours : l'urbanisme.

Depuis le 27 mars le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) qui était jusque là le

document d'urbanisme de notre commune est devenu caduc dans l'attente de l'élaboration du P.L.U.I (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Les demandes de permis de construire sont donc soumises aujourd'hui au R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme) appliqué par les services de l'Etat.

Autant dire que, en ajoutant quelques « affaires » diverses et variées, l'équipe municipale n'a pas le temps de s'ennuyer.

Jean Barral



Les proverbes et dictons ...

- Le bout du monde et le fond du jardin contiennent la même quantité de merveilles
- L'erreur n'annule pas la valeur de l'effort accompli
- On ne peut pas rattraper le temps perdu mais on peut arrêter de perdre son temps
- Le verbe aimer est le plus compliqué de la langue. Son passé n'est jamais simple. Son présent n'est qu'imparfait et son futur est toujours conditionnel. (Jean Cocteau)
- Je boirai du lait le jour où les vaches mangeront du raisin. (Jean Gabin)
- La guerre, c'est comme la chasse, sauf qu'à la guerre les lapins tirent. (Charles de Gaulle)
- Jamais pluie au printemps n'a passé pour mauvais temps
- Rosée en avril et mai, rend août et septembre gai.



Sommaire

Le mot du Maire.....	page 1
Les entreprises qui font vivre notre village : Les taxis.....	page 2
Point citoyeneté.....	page 3
La leçon de greffe.....	page 3
Carnet / Agenda.....	page 4
Maison de Services au Public.....	page 4
Infos...Infos.....	page 4

Les entreprises qui font vivre notre village

Les chauffeurs de taxis

Déjà 3 ans que nous sillonnons le village à la rencontre des artisans qui le font vivre de leur métier, et la liste n'est pas encore terminée... aujourd'hui nous avons opté pour la visite d'une curieuse famille : les chauffeurs de taxi ! La famille des chauffeurs de taxi est bien sûr très particulière, mais la famille des chauffeurs de taxi de la Vacquerie l'est encore plus car il s'agit bien d'une vraie famille....

Nos pas nous guident donc chez Jérémy Belloni, où nous attendent Jérémy himself, Crystel sa femme et Thierry, le compagnon de Martine, la «tatie» de Jérémy... formant ainsi la confrérie familiale des chauffeurs de taxis de la Vacquerie ! Ma première question s'adresse à Jérémy et sa réponse va nous faire comprendre pourquoi c'est devenu une affaire « familiale » :

Jérémy, quelle était ton idée de départ ?

Loin de ce que je fais aujourd'hui. J'étais parti pour être informaticien... j'ai un BTS d'informatique. Mais comme pour beaucoup à la sortie de l'école je me suis retrouvé à Pôle Emploi alors ma tante m'a proposé un boulot d'été : chauffeur VSL (véhicule sanitaire léger). A la fin de l'été, n'étant pas plus avancé dans le domaine de l'informatique, j'ai continué comme chauffeur chez ma tante. J'ai passé le diplôme de chauffeur de taxi. J'y suis resté deux ans puis Martine a vendu son entreprise... alors... j'ai décidé de me mettre à mon compte ; ça fait 11 ans que ça dure...

Et tu aimes ce métier ?

En fait, j'adore ! J'ai toujours aimé les voitures, ça m'a toujours fasciné. Tout petit je savais déjà conduire, même qu'un jour, sur un circuit d'auto-école pour enfants, un gendarme a été un peu étonné de me voir conduire comme un grand !

Oui ... les voitures c'est une chose, mais la clientèle ?

J'aime le contact avec les gens, le relationnel est important dans le métier.

Et toi Crystel, tu y es venue comment à ce métier ?

Ben moi aussi j'adore conduire. J'étais secrétaire médicale ... au chômage depuis la naissance de notre fils. Jérémy devait souvent faire appel à des collègues, entre autres Thierry, pour des courses qu'il ne pouvait pas assurer. Il y avait donc du boulot, de quoi faire vivre une personne de plus. Mon premier métier m'aide beaucoup dans la relation au client car nous transportons beaucoup de personnes malades. J'aime ce contact. J'aime aider les personnes.

Toi Thierry, qu'est ce qui t'a amené à ta voiture ?

Moi, c'est l'amour ! ou plutôt merci à Pôle Emploi qui m'a fait rencontrer Martine ! Effectivement j'ai été son employé pendant 9 ans puis je me suis installé à mon compte. En plus des transports sanitaires, je fais de l'assistance, c'est-à-dire que je ramène des personnes en panne sur la route. C'est une convention que l'on passe avec les assurances. C'est une partie du métier un peu difficile car on peut être appelé à toute heure, mais en contrepartie on est toujours tellement bien accueillis quand on arrive ! et j'aime aussi le contact avec les gens.

Eh eh : Zorro est arrivé quoi ! Bon ce que je retiens de vos échanges, c'est le contact avec les gens

Tous les uns après les autres :

Ben oui, c'est vraiment essentiel ! On peut considérer qu'on fait de l'accompagnement social.

Pour les personnes transportées, c'est très important de pouvoir compter sur notre aide quand il faut les amener jusqu'à la salle de soins par exemple...

Quel genre de « public » conduisez-vous et avez-vous des anecdotes ?

Nos sommes en milieu rural, loin des hôpitaux, nous travaillons la plupart du temps avec des personnes malades que l'on conduit à l'hôpital. Parfois cela peut être des touristes, des marcheurs. Parfois on transporte simplement les bagages de marcheurs.

Sinon, des anecdotes, pas vraiment mais des incidents, comme par exemple ce berger qui transportait des pots de lait caillé ; un pot a versé ... ma voiture a senti tout l'été ! impossible de faire partir cette odeur : épouvantable !

Puis il y a quelques mamies (pas toutes) qui m'invitent à venir boire du sirop, mais leur sirop date de Mathusalem, on y voit des drôles de choses dedans... aussi, avec les mamies, j'ai jamais soif !

Thierry : une fois j'ai eu très peur... une dame avec son fils ... une dispute éclate... et je m'aperçois que son fils est schizo ou autre : la trouille de ma vie ! et cette pauvre femme qui essayait de calmer son garçon :

quelle peine ! Une autre fois j'ai piqué un fard : j'ai voulu restituer un sous-vêtement que je pensais être tombé de leurs valises à des marcheuses. «Ce n'est pas à nous», m'ont-elles répondu avec un sourire dissimulé !! C'était Marion qui l'avait oublié dans mon coffre !!!!

Crystel : et le classique vomissement ... y compris dès le début de la course : Pouah !

C'est facile de passer le diplôme ? quelles sont les épreuves ?

Jérémy : la formation dure trois mois mais on peut passer le diplôme en candidat libre. Il s'agit d'un diplôme national (CCPCT : certificat de capacité professionnel de conducteur de taxi). On repasse les épreuves de conduite et le code, on doit être titulaire du BNS (brevet national de secourisme), connaître les règles de sécurité élémentaires et ... savoir parler anglais ! ce à quoi on rajoutera connaissances en comptabilité et même un casier judiciaire vierge.

On entend beaucoup parler de concurrence avec les nouvelles professions style Huber. Qu'en pensez-vous ?

Pour le moment cela ne nous touche pas trop car nous sommes en milieu rural ; mais c'est un souci, car pour être chauffeur de taxi, on doit se soumettre à une série d'exams, beaucoup de contrôles. Depuis quelques années, on ne peut signer la convention avec la Sécu que deux ans après l'obtention de la licence. Or comment fait-on quand en milieu rural, la quasi-totalité des clients sont des personnes malades ?

Quelles autres exigences vous paraissent un peu rudes ?

On ne vit pas trop mal de ce métier mais depuis 2005 une convention avec la sécurité sociale est indispensable pour pouvoir transporter des patients et se faire rembourser. Et chaque année les remboursements baissent, les tarifs sont plafonnés et le RSI (Régime Social des Indépendants) est très gourmand en matière de cotisations!

Par ailleurs, la licence taxi est attribuée par les maires en relation avec la préfecture. Et c'est compliqué....

Sais tu que lorsque tu as une licence de taxi, tu as droit à l'emplacement de stationnement pour attendre la clientèle dans ta ville ou ton village mais pas ailleurs ?

En résumé, pouvez-vous donner deux ou trois qualificatifs relatifs à ce métier ?

Plaisir de conduire, plaisir de rendre service, indépendance mais disponibilité totale au risque de perdre nos clients, et quelques tracasseries administratives...

Avant de nous quitter, petite photo « familiale » devant le dernier bijou de Jérémy : sa belle voiture électrique ! un cadeau qu'il ne pourrait certainement pas se faire si ce n'était un outil de travail.



Taxi d'ici : Crystel Belloni / 06 19 83 43 87

Taxi Lutéva : Jérémy Belloni / 06 29 92 73 15

scoumy@hotmail.com

Taxi du Caylar : Thierry Patrac / 06 72 00 33 88

taxi.du.caylar@orange.fr

Point citoyenneté

Parlons une fois de plus de déchets.

En ce qui concerne les déchets ménagers, on retrouve régulièrement des poubelles renversées et leur contenu répandu sur la route.

A qui la faute ?

A ceux qui laissent leur conteneur à l'extérieur même en semaine alors que la règle est qu'ils doivent être sortis le dimanche soir et récupérés le lundi.



Et puis à ceux qui laissent divaguer leurs chiens qui renversent les poubelles et éparpillent leur contenu.

Aux uns comme

aux autres, nous demandons par conséquent un effort citoyen qui garantirait la propreté et l'hygiène de nos rues.

Pour les mêmes raisons rien ne devrait être déposé à côté des colonnes de tri de l'esplanade.

Nous disposons un mercredi par mois, sur le parking de l'esplanade, de bennes de récupération pour les encombrants, les cartons. Comprenant que tout le monde ne peut pas être disponible ces jours-là, nous avons mis en place un système de ramassage par les employés communaux. Il suffit de prévenir à l'avance et de sortir ses encombrants le matin du passage de la déchèterie mobile, devant sa porte, et ils seront pris en charge et évacués dans la journée.

Il serait regrettable d'en venir à des moyens coercitifs et nous faisons donc une fois de plus appel à la bonne volonté et au civisme de chacun afin d'éliminer ces nuisances qui polluent notre village.

Merci d'avance

Samedi 11 mars 2017, belle journée à la Vacquerie, leçon de greffe

Devant la salle des fêtes, une table, des chaises, un tableau, une poignée de personnes attentives Quelques passants allant au marché, curieux du pourquoi de tout cet attirail, ne peuvent s'empêcher d'approcher...

Un Monsieur en chapeau campé sur ses deux jambes solides, s'empresse de les renseigner : aujourd'hui l'ancienne école reprend du service, non pour un cours de mathématiques ou de français mais pour une leçon de « greffe ».

Effectivement, à la demande du C.I.E.L.M. , la mairie de la Vacquerie s'est prêtée volontiers au jeu et accueille l'association PAYS'ARBRES pour la création dans le village, d'un chemin fruitier.....

Qu'es'acqu, nous direz-vous ?

Et bien pour le savoir, suivez nous Avant de nous rejoindre à l'occasion des prochaines rencontres qui ne manqueront pas de vous être communiquées.

Un chemin fruitier, c'est un chemin sur lequel dans quelques années, l'on pourra aller gratuitement se servir ce sont des arbustes sauvages que l'on a « domestiqués » en les greffant... sur le chemin du Pioch il y a pléthore de porte-greffes.

Après la partie théorique et un super pique nique, première étape près du puits des Trépassés, un premier porte greffe très intéressant : jeune griottier issu de semis. On le dégage, on coupe tous les drageons et les branches encombrantes et ... c'est parti pour la première greffe en fente.

Un faux arbuste sera scotché autour du greffon, afin d'éviter que ne le cassent oiseaux ou autres individus non avertis.



Ensuite on ira sur le chemin, où un cerisier Sainte-Lucie nous attend. On élague, on coupe entre deux nœuds, on scie. on pare la plaie (égalisation de la surface) puis on fend (greffe en fente) au milieu. On prépare le



greffon et on met les deux parties au contact l'une de l'autre, cambium sur cambium : partie légèrement plus foncée à l'intersection du liber, (extérieur) et de l'aubier, (intérieur).. Puis on scotche on mastique et ...

on attend l'automne pour vérifier la bonne prise. Sur un petit porte-greffe, il n'y aura qu'un greffon bien placé au milieu.

Pour conclure ne pouvant pas tout vous raconter dans cet article, nous avons appris beaucoup plus mais si vous voulez tout savoir sur la greffe, n'hésitez pas à nous rejoindre lors des prochaines animations (nous vous les communiquerons) ou bien de vous rapprocher de l'association PAYS'ARBRES qui saura vous renseigner.

En tous cas nous pouvons vous dire que la journée fut belle et géniale !



La mairie et l'agence postale communale sont ouvertes au public :

lundi	8h15 à 12h15
mardi	8h15 à 12h15
jeudi	8h15 à 12h15
samedi	8h30 à 12h30

Déchetterie : Calendrier 2017

Pour accueillir vos encombrants, une déchetterie mobile est installée sur le parking de l'Esplanade aux dates ci-dessous. Petit rappel : pas d'appareils électroménagers, pas de pneus et pas de déchets toxiques.

Dates prévues en 2017 : 26 avril, 17 mai, 21 juin, 26 juillet, 30 août, 20 septembre, 18 octobre, 22 novembre, 20 décembre.

La Grange aux Livres



La bibliothèque municipale est ouverte :

mardi	18h à 19h30
mercredi	11h à 12h
samedi	15h à 16h

Pour grands et petits.

Il est demandé une adhésion à la bibliothèque de 4 euros pour un individu et 6 euros pour une famille.

Maison de services au Public au Caylar



La Poste du Caylar accueille depuis fin 2016 une Maison de Services au Public.

Celle-ci est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 11h30.

Outre les services de La Poste, la Maison de Services au Public du Caylar regroupe les services de la CPAM, de la CARSAT de la MSA et de POLE EMPLOI en un même lieu.

Placé au cœur du bureau de poste, un îlot de services au public, équipé d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner, renseigne sur les offres et services rendus par chacun de ces organismes. Le collaborateur de La Poste présent sur site a reçu une formation lui permettant d'accompagner les visiteurs dans leurs démarches.

Carnet / Agenda

► Décès :

- **Étienne Caulet**, le 17 janvier 2017
 - **Jean-Claude Fontanaud**, le 10 février 2017
- Nos plus sincères condoléances à leurs familles.



► Naissance :



Yanëlle Vallé, née le 30 décembre 2016 au foyer d'Anouk Vallé et Elody Hamou

Félicitations aux heureux parents !

► Agenda :

- **Lundi 8 mai 2017** : Cérémonie au monument aux morts
- **Samedi 3 juin 2017** : Folle journée organisée par la toute nouvelle association «FICELLES» : Partage du savoir, marché de producteurs artisanaux et d'artisanat d'art, stands d'associations, ateliers découvertes. Restaurant et buvette. Spectacle : cash-cache et bal traditionnel (21h30)
- **Samedi 10 juin 2017 à 20h30** : Concert de l'ensemble vocal «La clé des chants» guidé par le chef de chœur Annie SILLIERES à l'église de la Vacquerie.
- **Mercredi 21 juin 2017** : Fête de la Musique
- **Samedi 8 juillet 2017** : Bal traditionnel offert par l'association «Vigilance OGM 34»
- **Jeudi 13 juillet 2017** : Feu d'artifice / repas tiré du sac. La mairie offre l'apéritif et la viande.
- **14 au 16 juillet 2017** : Fête du village / vendredi 14 : concours de pétanque et animations diverses, bal avec l'orchestre «Effervescence» / samedi 15 : concours de pétanque et animations diverses, apéro animé par la Peña «Lou Pastaga» et bal avec l'orchestre «Les Bor'ys» / dimanche 16 : aubade avec La Peña.
- **Mardi 15 août 2017** : Foire
- **Vendredi 8 décembre 2017** : spectacle à La Grange : «La Veillée» par la Compagnie Opus

Infos...Infos...Infos...

- **Recrutement** : Le Conseil municipal ayant décidé à l'unanimité la reconduction d'un contrat CUI, c'est **Yvan Arpin** qui devient à compter du 18 avril le nouvel agent polyvalent de la mairie, à qui seront confiées les multiples tâches nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité. Nous remercions Sam Moussi qui depuis 2 ans s'est bien investi à la mise en valeur du village et à son entretien.
- Vous avez pu remarquer à l'entrée du village la présence d'un **radar pédagogique**. C'est après avoir testé le même équipement prêté par la DDTM et avoir constaté son efficacité que nous avons décidé d'investir pour la sécurité dans la traversée du village. Un deuxième sera bientôt installé à l'entrée Sud. S'ils ne sont pas l'assurance d'un « risque zéro », il ne peuvent que diminuer les risques d'accident et en cela justifient amplement l'investissement, 2 x 900 €, loin du prix d'une vie ou d'un handicap.
- Comme l'évoque le Maire dans le «Mot du Maire», notre POS (Plan d'Occupation des Sols) est devenu caduc depuis le 27 mars 2017. Nous sommes passés sous le régime du RNU (**Règlement National d'Urbanisme**) en attendant que le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) soit mis en place. (pour les lecteurs du bulletin dématérialisé, le RNU est consultable [en cliquant ici](#).)
- Un grand merci à Monette qui a récolté toutes les informations nécessaires au **recensement de la population**. Nous ne disposons pas encore des résultats mais nous pouvons d'ores et déjà vous dire que 190 personnes ont été recensées dans notre commune.
- Depuis quelques temps, Annie Courville, notre chape-lière, anime la **médiathèque Georgette Milhau de St-Maurice-Navacelles**. Les animations y sont gratuites et ouvertes aux personnes extérieures à St-Maurice. Heures d'ouverture : mardi : 9h-12h, mercredi : 15h30-19h, jeudi : 9h-12h et 15h-18h et samedi 11h-13h.

